

## MESSAGE DU 30 JUIN 2025 SUR LE NIVEAU CANICULE

Bonjour à toutes et tous,

MétéoFrance annonce une vigilance « Orange canicule » du lundi 30 juin au jeudi 3 juillet.



Période de chaleur intense pour laquelle les IBM (indice biométéorologique ; il s'agit de la combinaison des températures minimales et maximales moyennées sur trois jours) atteignent ou dépassent les seuils départementaux pendant 3 jours et 3 nuits consécutifs, et qui est susceptible de constituer un risque sanitaire pour l'ensemble de la population exposée.

De ce fait, le plan « Forte chaleur » de l'Eurométropole passe au niveau « Canicule » et se complète par les actions possibles suivantes :

- Avancement possible de la prise de service proposé dès 6 heures pour tous les services commençant habituellement à 7 heures ou plus tard (possibilité offerte aux agents-es après accord de leur hiérarchie).
- Possibilité pour les télétravailleurs-ses, sur autorisation hiérarchique et sous réserve des nécessités de service en particulier d'accueil du public, de télétravailler sur toute la période de canicule.

Les directeurs sont en charge de la mise en œuvre en fonction des spécificités opérationnelles (cf Note aux directeurs et chefs de service).

Les préventeurs et le réseau RH restent à votre disposition en cas de questions.

Nous reviendrons vers vous à la fin de l'évènement.

**La Direction des ressources humaines**